

Objectif de la formation : Préparation à l'examen suivant : Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

N° de fiche : RNCP35526 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35526/>

Poursuites de parcours possibles : Le DCG prépare à la poursuite d'études en DSCG (Grade Master - Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention.

Débouchés professionnels :

- Collaborateur en cabinet d'expertise comptable
- Collaborateur dans un cabinet de commissariat aux comptes
- Responsable comptable et financier
- Comptable unique
- Assistant du contrôleur de gestion
- Assistant dans un service administratif et financier
- Assistant dans le service d'audit interne d'un groupe

Modalités d'évaluation : **Présentation à l'examen (inscription par l'ESCG)**. Examen constitué de trois épreuves écrites dont les modalités sont fixées dans l'arrêté du 13 février 2019 relatif au DCG et au DSCG (BOESR n° 26 du 27 juin 2019).

Prérequis à la formation : La formation à la préparation du DCG est accessible aux titulaires du BTS CG (anciennement BTS CGO), DUT GEA ou tout autre diplôme reconnu par l'État donnant une équivalence aux UE : 1,5,8,9,12,13.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter **Mme MONTIBUS Maryline** : 04.93.62.43.21 / m.montibus@escg-nice.fr

Organisation de la formation : La préparation du DCG se déroule en une année.

Chaque année est consacrée à la préparation d'unités d'enseignement (U.E).

Des parcours personnalisés sont proposés aux stagiaires titulaires d'équivalences et aux redoublants.

Rythme de l'alternance	2 jours à l'école / 3 jours en entreprise (se référer au calendrier)
Effectif	Entre 24 et 38 stagiaires
Durée de la formation	12 mois maximum
Rentrée	Septembre 2021
Horaires de la formation	08h30–12h30 - 13h30–17h30
Lieu de la formation	59 rue de la Buffa – 06000 NICE
Période de l'examen	Mai-Juin 2022

Modalités d'évaluation tout au long de la formation :

- Évaluation pédagogique : Devoirs sur table, exercices en classe, devoirs maison, exposés oraux...
- Évaluation professionnelle : Entretien avec le tuteur (présentiel ou distanciel)

La réussite du projet d'alternance repose sur trois acteurs aux rôles bien définis :

Le rôle de l'employeur	Le rôle de l'alternant	Le rôle de l'ESCG
<ul style="list-style-type: none"> ▪ favoriser l'insertion professionnelle de l'alternant dans l'entreprise ; ▪ lui donner les moyens nécessaires à la formation pratique ; ▪ permettre au tuteur ou au maître d'apprentissage d'assurer l'accompagnement de l'alternant, tout en exécutant sa propre prestation de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ suivre avec assiduité sa formation ; ▪ bien s'intégrer dans l'entreprise ; ▪ respecter l'organisation de l'entreprise et de l'établissement de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ assurer la formation théorique de l'alternant pour l'acquisition de la qualification ou du titre visé ; ▪ assurer et suivre de manière étroite le partenariat avec l'entreprise.

La formation respecte le programme des unités d'enseignement du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion publié dans le Bulletin officiel n° 25 du 20-6-2019.

AXE 1 : DROIT DES AFFAIRES

Bloc de compétences :

- Identifier et hiérarchiser les sources juridiques
- Rechercher et analyser une documentation juridique fiable et actualisée
- Analyser une décision de justice et en dégager la portée
- Qualifier et analyser un contrat ou un document professionnel
- Qualifier les faits, articuler un raisonnement juridique et proposer une solution adaptée, dans le cadre d'une situation juridique donnée.

UE 3 – DROIT SOCIAL

Profil(s) intervenant(s) : Docteur en droit

- | | | |
|---|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction au droit du travail 2. Aspects individuels du droit du travail | | <ol style="list-style-type: none"> 3. Aspects collectifs du droit du travail 4. La protection sociale |
|---|--|---|

AXE 2 : GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Bloc de compétences :

- Rechercher, si besoin calculer et valider une information comptable ou financière
- Exploiter une documentation (chiffrée ou non)
- Identifier les outils d'analyse adaptés
- Exploiter et commenter les résultats obtenus afin de proposer des décisions à court, moyen et long terme
- Rédiger un argumentaire pour conseiller le décideur

UE 11 – CONTRÔLE DE GESTION

Profil(s) intervenant(s) : Professeur agrégé économie et gestion comptable, formateur en contrôle de gestion

- | | |
|--|---|
| 1. Le positionnement du contrôle de gestion et l'identification du métier La gestion de projets SI | 3. La gestion budgétaire |
| 2. La détermination et l'analyse des coûts comme réponse à différents problèmes de gestion | 4. Les outils d'amélioration des performances |

AXE 3 - ANALYSE ÉCONOMIQUE ET MANAGÉRIALE

Bloc de compétences :

- Exploiter des documents de nature variée (statistiques, presse spécialisée, multimédia...)
- Développer une culture économique et managériale actualisée visant à comprendre les enjeux auxquels les organisations font face, notamment par le biais d'une veille informationnelle
- Analyser des situations et décisions économiques ou managériales
- Élaborer une argumentation à partir d'une problématique donnée, en mobilisant le vocabulaire spécifique adapté ainsi que les concepts et les illustrations nécessaires (factuelles ou théoriques)

UE 7 – MANAGEMENT

Profil(s) intervenant(s) : Formateur en Management

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1. Les enjeux du management des organisations | 3. Le management organisationnel |
| 2. Le management stratégique | 4. Le management opérationnel |